****

**FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL-**

**DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE**

RÈGLES DU FOOT À 8

**joueurs (es) nés en 2008-2009**

**Le respect des lois du jeu est un élément éducatif essentiel du Foot à 8. L’arbitrage des jeunes par les jeunes doit être favorisé**

**LOI 1 : TERRAIN DE JEU :**

- Le terrain doit avoir les dimensions suivantes : longueur 65 mètres, largeur : 50 mètres.

- Ces dimensions correspondent à un demi-terrain de jeu à 11.

**- Les dimensions des buts sont de 6 x 2,10 mètres (tolérance 2 mètres). Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à onze de préférence (les buts pivotants sont recommandés**).

**- Une surface de réparation de 26 mètres (10 mètres de chaque côté des poteaux) sur 13 mètres doit être tracée au sol** avec des bandes plastiques ou des coupelles (si possible plates)**.**

- Le cercle central a 6 mètres de rayon.

**- Le point de réparation (pénalty) est placé à 9 mètres du but.**

**- Les remises en jeu (6 mètres) s’effectuent à 9 mètres de la ligne de but à droite ou à gauche (environ 1 mètre) du point de réparation.** Cette remise en jeu devra obligatoirement être effectuée par le Gardien de But. Dans le cas contraire, elle sera à recommencer et devra être effectuée par ce dernier.

**LOI 2 : BALLON**

**- Ballon utilisé :** numéro 4 (63/66 cm de circonférence) convenablement gonflé.

**LOI 3 : NOMBRE DE JOUEURS**

- **Une équipe se compose de 8 joueurs dont un gardien de but et de 4 remplaçants maximum**. Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d’attendre un arrêt de jeu et l’autorisation de l’arbitre. Les joueurs remplacés deviennent remplaçants.

- **Une équipe présentant moins de 6 joueurs est déclarée forfait**.

- **Les remplaçants et le(s) responsable(s) de l’équipe (3maximum)** doivent se trouver de part et d’autre du but à 11.

- Tous les joueurs doivent participer au moins à 50 % du temps de jeu total.

**LOI 5 : ARBITRE**

- Identique à celle du jeu à onze.

**Rappel :**l’arbitrage peut être assuré par tout licencié sous réserve qu’il connaisse bien les règles du Foot à 8

**LOI 6 : ARBITRES ASSISTANTS**

 - Identique à celle du jeu à onze. .

**LOI 7 : DUREE DU MATCH**

- La durée du match du festival pour les U13 est de **20 mn**,

- les demi -finales et la finale   est de deux fois 20 mn avec pause de 05 mn

**LOI 8 : COUP D’ENVOI ET REPRISE DE JEU**

- Identique à celle du jeu à onze sauf qu’il est **interdit de marquer directement** sur l’engagement. Les joueurs adverses doivent se trouver **à 6 mètres du ballon**. L’exécutant ne doit pas retoucher le ballon avant que celui-ci n’ait été touché par un autre joueur.

**Rappel :**le coup d’envoi se fait **vers l’avant**.

**LOI 11 : HORS JEU**

- Identique à celle du jeu à onze : la zone de hors-jeu est délimitée par la ligne de but, les lignes de touche et **la ligne médiane.**

**Position de hors-jeu**

Être en position de hors-jeu n’est pas une infraction en soi.

**Un joueur est en position de hors-jeu si :**

• il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l’avant-dernier adversaire (sachant que le dernier défenseur est généralement le gardien de but).

**Un joueur n’est pas en position de hors-jeu s’il se trouve :**

• dans sa propre moitié de terrain

• à la même hauteur que l’avant-dernier adversaire, ou

• à la même hauteur que les deux derniers adversaires.

**Pas d’infraction**

Il n’y a **pas d’infraction de hors-jeu** quand un joueur reçoit le ballon directement :

• sur un coup de pied de but, ou

• sur une rentrée de touche, ou

• sur un coup de pied de coin.

**LOI 12 : FAUTES ET COMPORTEMENT ANTI-SPORTIF**

- Identique à celle du football à onze. **Les fautes et incorrections doivent être sanctionnées comme suit :**

**Les coups francs directs**

Un coup franc direct est accordé à l’équipe adverse du joueur qui, avec imprudence, témérité ou excès d’engagement :

• donne ou essaye de donner un coup de pied à l’adversaire ;

• fait ou essaye de faire un croche-pied à l’adversaire ;

• saute sur un adversaire ;

• charge un adversaire ;

• frappe ou essaye de frapper un adversaire ;

• bouscule un adversaire ;

• tacle un adversaire.

Un coup franc direct est également accordé à l’équipe adverse du joueur qui :

• tient un adversaire ;

• crache sur un adversaire ;

• touche délibérément le ballon de la main (excepté le gardien de but dans sa propre surface de réparation).

Le coup franc direct sera exécuté à l’endroit où la faute a été commise.

**Le coup de pied de réparation (pénalty)**

Un coup de pied de réparation (penalty) est accordé quand l’une de ces dix fautes est commise par un joueur dans sa propre surface de réparation, quel que soit l’endroit où se trouve le ballon à ce moment-là, pourvu qu’il soit en jeu.

**Les coups francs indirects**

**Un coup franc indirect est accordé à l’équipe adverse si, à l’intérieur de sa propre surface de réparation, un gardien de but :**

• garde le ballon en main pendant plus de six secondes avant de le relâcher ;

• touche une nouvelle fois le ballon des mains après l’avoir lâché, sans qu’il ait été touché par un autre joueur ;

• touche le ballon des mains sur une passe bottée délibérément par un coéquipier ;

• touche le ballon des mains directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.

• dégage de volée ou de demi-volée. Il peut donc relancer à la main ou au pied en mettant au préalable le ballon au sol.

**Pour les fautes ci-dessus qui se situent à l’intérieur de la surface de réparation,**la sanction est coup franc indirect à 13 mètres dans l’alignement de la faute avec mur à 6 mètres.

**Un coup franc indirect est également accordé à l’équipe adverse du joueur qui, de l’avis de l’arbitre :**

• joue d’une manière dangereuse ;

• fait obstacle à la progression d’un adversaire ;

• empêche le gardien de but de lâcher le ballon des mains ;

Le coup franc indirect sera exécuté à l’endroit où la faute a été commise.

**LOI 14 : COUP DE PIED DE REPARATION**

- Identique à celle du football à onze, sous réserve de la modification de la distance du point de réparation : **9 mètres au lieu de 11**.

**LOI 15 : RENTREE DE TOUCHE**

- Identique à celle du football à onze, au moment de la rentrée de touche, l’exécutant doit :

• faire face au terrain de jeu ;

• avoir, au moins partiellement, les deux pieds au sol, soit sur la ligne de touche soit à l’extérieur du terrain ;

• tenir le ballon avec ses deux mains ;

• lancer le ballon depuis la nuque et par-dessus la tête ;

• lancer le ballon depuis l’endroit où il est sorti du terrain.

**Tous les adversaires doivent se trouver à au moins deux mètres** de l’endroit où est effectuée la rentrée de touche. L’exécutant ne doit pas retoucher le ballon avant que celui-ci n’ait été touché par un autre joueur.

**LOI 16 : COUP DE PIED DE BUT**

- Identique à celle du football à onze.

Le ballon est placé devant le but à une **distance de 9 mètres de la ligne du but**, à droite ou à gauche (environ 1 mètre) du point de réparation.

Cette remise en jeu devra **obligatoirement être effectuée par le Gardien de But**. Dans le cas contraire, elle sera à recommencer et devra être effectuée par ce dernier.

**LOI 17 : COUP DE PIED DE COIN**

- Identique à celle du football à onze mais la distance à respecter par les joueurs de l’équipe adverse au moment de la frappe est **de 6 mètres au lieu de 9,15 mètres**.